L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 20 JUIN 1893.

PETITES ANNONCES

CESSEZ de payer loyer.—Pour renseignements s'adresser à la Union Homestead Association, 3 1/2 rue Carondelet. Bureau ouvert tous les samedis soirs jusqu'à 9 heures.
20 juin—1m

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 132 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—3m

A VENDRE.

A VENDRE—Une belle laiterie avec un full stock. S'adresser Chemin de Gentilly et Havane. Bon marché pour du comptant.
18 juin—7f

DEMANDES.

DEMANDE—Une bonne d'enfants parlant le français. De bons gages seront payés. Recommandations exigées. S'adresser 181 Canal, de 9 à 10 et de 3 à 4. 17 juin—3f

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Albin Rochereau, L. C. David, subrogé, vs Dr Geo. P. P. David.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 17,831 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux aux Nos 13 et 15 de la rue St-Louis, entre Chartres et Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20ème jour de juin 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le contenu du local Nos 13 et 15 rue St-Louis connu comme le "David Manufacturing Co., limité," comprenant une machine à vapeur, bouilloire, etc., un lot de cornichons assortis, un lot de gelées assorties, un lot de ketchup assorti, un lot de moutarde assortie, un lot de raisins assortis, un lot de bouteilles vides, un lot de baquets en bois et en ferblanc, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans.
7 juin—7 14 20

F. G. Marrero vs Eduard Y. Ginn.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,223.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 20 juin 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un joli lot de meubles de maison, deux pendules en marbre, tapis, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
9 juin—9 13 20

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une machine à vapeur, bouilloire, réservoirs, meubles de bureau, coffre-fort.

Wm. H. Carey vs. Wm. M. Lonsdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,602—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 24 juin 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local Nos 21 à 25 rue Conti—
10 grands réservoirs, 3 pompes Gullet & Garisson, casseroles en cuivre, 1 grattoir pour baril (bbl scrubber), 1 bouilloire (40 H. P.), 1 machine (10 H. P.), 1 lot de courroies, arbres de couche, etc; aussi un lot de meubles de bureau, incluant un coffre fort (de Hall), machine pour copier les lettres.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 juin—13 20 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm R. Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,497—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et tableau présentés par Mme Fanny M. Hinkley Mills, exécutrice de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 juin—20 24 29

Succession de Letitia McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,903—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les deux comptes provisoires présentés par Gustave Beck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 juin—16 21 25

Succession de Nicholas J. Hoey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,513—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John H. O'Connor, liquidateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 juin—11 15 20

Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Thormaehlen syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 juin—14 18 23

Succession d'Emily Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,625.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 juin—13 18 22

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,405—Division C—Samuel Meyers vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Samuel Meyers soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée devant Wm Ardill, Esq., notaire public en cette ville, en son bureau, 18[?]8 rue de la Commune, commençant MARDI, 25 juillet 1893, à 11 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge, et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues et que F. N. Butler Jr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 17 juin 1893.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 juin—3f au 25 juil

Dans l'affaire de la Pelican Insurance Company, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,671—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par M. J. Schwarm, Geo. Wiedmann et Geo. W. Young, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 juin—15 20 24

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,374, Division E.—Léon Joseph vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Léon Joseph soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée devant Théo Buisson, Esq., notaire, à son bureau No 9 rue Carondelet, en cette ville le MERCREDI, 28ème jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 13 juin 1893.
Signé GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
[illegible] ASKIN, Député-Greffier.
[illegible]

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année finissant le 31 Décembre 1892:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$569,136 96	
Sur risques de rivières	12,448 58	
Sur risques de mer	7,088 33	$588,673 87
A ajouter: Primes non acquises de 1891		139,565 59
Total des primes		$727,239 46
A déduire: Primes non acquises de 1892		154,936 89
		$572,302 57
A déduire: Primes remboursées et cancellations	$82,160 81	
Réassurances	48,572 87	$130,733 68
Primes nettes		441,568 89
A ajouter: Intérêt et profits et pertes		21,398 82
Revenu total		$462,967 71
A déduire: Pertes payées—Sur risques d'incendie	$292,913 29	
Sur risques de rivières	3,184 09	
Sur risques maritimes	1,267 83	
Total pertes payées	$297,365 21	
Commissions	75,828 65	
Taxes et licences	12,465 33	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, inspections, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciaires etc	51,963 31	
Total des déboursés		$437,622 50
Balance		$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées		42,910 48
Moins balance comme ci-dessus		25,345 21
Pertes sur les affaires de 1892		$17,565 27

Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur du marché.)

Comptant en main	$66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	194,965 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Cresmen	88,400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent	28,500 00
$25,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	26,860 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Co	100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
Primes en cours de perception	97,190 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences	3,689 00
	$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	14,264 90
Réservé pour risques non expirés	154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées	43,910 48
Dividendes non payés	1,044 00
	$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.
M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
Nlle-Orléans, Lne, 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892:

Primes sur incendies	$249,094 85	
Primes maritimes	980 94	
Primes de rivières	1,179 55	
	$251,255 34	
A ajouter: Primes non expirées de 1891	44,850 20	
Total		$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$26,084 18	
Moins salaires et dépenses générales	12,887 95	13,196 23
Fonds de surplus, 1891		21,490 82
Total		$330,792 59
Pertes payées—Sur risques de feu	$152,018 87	
Sur risques maritimes	178 44	
Sur risques de rivières	926 83	
	$153,124 14	
Réassurances	43,744 81	
Primes remises et commissions	59,380 66	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	8,718 29	264,967 92
Profits bruts		$65,824 67
Réservé pour—Primes non expirées de 1892	$47,378 85	
Pertes d'incendies non payées	11,964 13	
Fonds de surplus	6,481 69	
	$65,824 67	$65,824 67

ACTIF.

Billets pour primes	$27 85
Primes en voie de collection	49,004 92
Prêts sur nantissement	4,475 90
Prêts sur hypothèques	2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,250 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	15,479 12
	$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	6,481 69
Réserve pour primes non expirées	47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie	11,964 13
	$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.
FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING,	J. B. MEYERS,
J. HASSINGER,	A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD,	GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER,	JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH,	D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES,	M. VONDERBANK,
F. W. DIELMANN,	EMIL WEBER,
A. THIESEN	

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 23 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.
La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffre suivants, à savoir:
Mme Henriette Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.
Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit une preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henriette Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.
Jugement rendu le 11 novembre 1892.
Jugement signé le 17 novembre 1892.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an de Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.
E. MESSONNIER, Député-Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bouilloires, etc.

James O'Rourke vs Home Brewing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,428—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 juin 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local coin des rues Jeanne et North Peters, deux bouilloires, 60" diamètre, 18' longueur, avec 65 tubes, 4" diamètre à chaque bouilloire, avec fire fronts, grate-bars, mud-drums, soupapes de sûreté, bearing bars, back plates, etc.
Deux ash pit portes, chassis, deux morceaux de cheminée en fer, quatre anneaux de cheminée, un lot de fil de fer, old breeching, divers, etc., le tout d'après un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Cinquième District.

Pelican Homestead and Building Association vs. Céleste Vincent et son mari Edward W. Vincent.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et tout ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, situé à Alger, actuellement le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Delaronde, Séguin et Bouny, le dit lot est désigné par le numéro six sur le plan No 82 déposé au bureau de S. Magner, ex-notaire public en cette ville, et mesure quarante pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et trois pouces, entre lignes parallèles, le dit lot adjacent au lot numéro cinq, sur le côté de la rue Bouny et commençant à une distance de cent seize pieds et dix pouces de l'encoignure des rues Bouny et Villeré.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance splendide pour acquérir une belle résidence dans le Quatrième District.

Vente du Shérif—Très grande et magnifique résidence-propriété.

No 205 rue Huitième, au coin de la rue Chestnut.

Terrains spacieux—Voir plan à la Bourse.

Samuel F. Heaslip vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,214.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Quatre certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20 sur un plan dressé par Moellhausen, voyer, le 4 mai 1844 et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de L. Herman, ex notaire et mesurant d'après ce plan: les dits lots Nos 17 et 18 chacun, trente-et-un pieds onze pouces de face à la rue Huitième sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 19 et 20 chacun trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 20 formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque manière que ce soit.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Firemen's Building Association vs. John J. Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 38,062.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'îlet borné par les rues des Remparts, St Claude, Reynès et Forstall et désigné comme l'îlet No 340, mesurant trente cent quatre vingts pieds neuf pouces de face à la rue des Remparts, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et face aux dites rues Forstall et Reynès.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30 juil 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, (anciennement faubourg St Joseph, paroisse Jefferson, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1861, dont une copie est annexée à un acte passé par devant Hugh Madden, ex notaire, le 22 janvier 1865), d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 6 de l'îlet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amélia, et mesure vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds trois pouces et deux lignes de large dans le fond toute mesure américaine.
Acquis par le défendeur par achat de D. B. H. Chaffe, d'après un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1891. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135, folio 584.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—7 14 19 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Baronne et Première, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Carondelet et Deuxième.

Hugh A. Bayne vs. James Sweeney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,211—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout, ce qui y appartient en quelque manière que ce soit, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Première, Carondelet et Deuxième, formant l'encoignure des rues Baronne et Première et mesurant soixante-quinze pieds de face à la rue Baronne sur cent dix-sept pieds de profondeur et face à la rue Première, bornée dans le fond par la propriété achetée par le dit James Sweeney de Carrie S. Freret, d'après un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire public, le 19me jour de mai 1891.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16 23 30—juillet 7 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Premier district.

People's Bank of New Orleans vs Mme Eliza Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 38,663.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Commune, Villeré et Gasquet, et mesurant, d'après une esquisse annexée à l'acte d'achat de la défenderesse comme suit: Commençant à une distance de cent trente pieds (4) quatre pouces du coin des rues Robertson et Gasquet.
Les dits lots mesurant chaque vingt pieds un pouce de face à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée (15) quinze pieds de large en commun avec les dits lots et autres.
Acquis par la défenderesse par achat de Henry Turner d'après un acte pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, 27 octobre 1890.
Titre enregistré au bureau des aliénations, livre 135, folio 242.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—juillet 5

Succession d'Alexandre Paya.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,306—Division C.—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexandre Paya, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 juin—6 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence à deux étages dans le Quatrième district.

No 147 rue St-André, entre Annunciation et Laurel.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Bertha Diefenthal, No 39,028—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 15 juin 1893, dans la succession ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan.
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Laurel, St-Mary et Annunciation, désigné par le numéro municipal 103. Ledit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre A sur un plan certifié du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1875 et annexé pour référence à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 24 août 1875 et mesurant, au pied américain, quarante trois pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue St-André sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, et le dit morceau est composé du tout du lot No 2, sur un plan annexé à un acte de J. B. Marks, notaire, le 4 avril 1844 et d'une partie du lot No 7 qui touche, sur un plan de G. F. Dunbar voyer, en date du 11 février 1846, déposé à l'étude de G. W. Nathan, ancien notaire.
Les améliorations consistent d'une jolie résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, avec barrière de façade en fer, et ayant corridor, chambre de réception, salon double, salle à manger, cuisine, au rez-de-chaussée, et six chambres à coucher, chambres à bain, au premier; galerie devant et derrière à chaque étage, escalier devant et derrière, deux cuves, hangar, remises, écurie, puits artésien, grand jardin avec allée, cour pavée, maison finie, cheminées en marbre et en bois dans les chambres principales.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur paiera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17 18 21 28—juil 5 12 et 19

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée, dans le Deuxième District, près du Marché Français.

Le nouveau magasin et la nouvelle résidence non finie, à deux étage, No 18 rue des Ursulines, entre Chartres et Decatur.

Succession de Aristide Malestracci.

No 37,827 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, dans l'affaire de la succession de Aristide Malestracci (ou Balestracci), Dossier No 37,827: il sera vendu à l'encan, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines Chartres, Decatur et St Philippe, désigné par le No 9 et mesurant 27 pieds de face à la rue des Ursulines sur 40 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une nouvelle résidence en briques à deux étages (non finie) connue comme le No 18 rue des Ursulines, subdivisée en magasin et résidence mentionnée ci-dessus.
Le site est particulièrement avantageux pour les affaires dans une des meilleures localités et à proximité du Marché Français, une ligne de chars urbains passant devant, près des gares de chemins de fer et des débarcadères de steamboats, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque etc. sur la propriété portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
Les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au vendeur.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire public. Taxes de 1893 seront assumées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
7 juin—7 14 21 28—juillet 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix dans le Troisième District.

Cottage coin Louisa et Bourgogne.

Un lot rue Bourgogne.

Succession de Charles Albert.

No 38,748—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur.—Bureau No 159, rue de la Commune—MERCREDI 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée du dit Hôtel rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 avril 1893, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Charles Albert, il sera vendu à l'encan, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc, qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Remparts, Bourgogne et Louisa mesurant 42 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de 88 pieds le tout plus ou moins. Les améliorations consistent d'un cottage double en bois, une bâtisse à deux étages dans le fond, etc. Bonne localité et voisinage convenable.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot 11 et mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 85 pieds de profondeur.
Conditions. Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété, portant 8 0/0 d'intérêt par an, à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs devront déposer 20 0/0 du prix d'enchère au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Charbonnet, notaire.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 21.

PAR JAS P. GUINAULT.

Terrains vacants et Résidence dans le 3me District.

Succession de Franz I. D. Gunther.

No 38,338. Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur. Bureau, No 33 Passage de la Bourse.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 5 juin 1893, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre situé dans le 3me District, dans l'îlet compris entre les rues Bourgogne, Remparts, Champs Elysées et Marigny, mesurant 27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison bâtie à étage, couverte en ardoises, le rez-de-chaussée à l'usage de la fabrication de citerne ou atelier de menuisier, l'étage supérieur ayant sept chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Numéro municipal 469 rue Bourgogne.
2° Un terrain vide, à l'exception d'un hangar faisant face à la rue, situé dans le même îlet, attenant au lot ci-dessus décrit, ayant les mêmes dimensions que le lot ci-dessus décrit—27 pieds 4 1/2 pouces 2 1/2 lignes de face sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
3° Un grand terrain situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues Remparts, St-Claude, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison construite dans le fond, ayant quatre chambres, citerne, etc., No 455 rue des Remparts.
Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1893, en sus du prix de vente et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant George C. Préot, notaire.
9 juin—9 14 21 28—juil 5 12

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre splendides, rue Magnolia,

Entre les rues Jackson et Philip.

Succession de Fred Bork et sa femme.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet — MERCREDI, le 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Place Commerciale, par ordre de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 5 juin 1893, Dossier No 38,491 pour le compte de la succession de Fred Bork et sa femme, tous les deux décédés, il sera vendu—
Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Philip, Magnolia et Clara, désignés par les Nos 3 et 4, qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magnolia, sur une largeur dans le fond, chacun, de 31 pieds 3 pouces, sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, sur la ligne de côté du lot No 3 le plus rapprochée de l'avenue Jackson, 120 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne de division entre les dits deux lots, et 120 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 4, la plus rapprochée de la rue Philip, toutes plus ou moins.
Les améliorations comprennent Quelques Vieilles Bâtisses en bois, Barrières, etc.
Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt, et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera aussi les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 0/0 comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 11 18 25—juil 2 9 à date

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 169 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.
3 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième District,

Une jolie et confortable résidence en bois à deux étages, No 213 rue St-Louis, près de Marais.

Succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu.

No 36,233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 juin 1893, dans la succession de Rosetta Schmidt, femme de Jacob Scheu; il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Marais, Tremé et Toulouse, désigné par le No 2, sur un plan par L. Bargi, le 5 décembre 1848; le dit lot ayant en mesure américaine, 28 pieds 11 pouces de face à la rue St-Louis sur 87 pieds 8 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée en commun au fond de la dite propriété, courant à et ouvrant sur la rue Marais. Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages bien bâtie et confortable, ayant 6 chambres, cabinets, etc. Une bâtisse en bois à deux étages au fond ayant 4 chambres, etc., cour pavée, une bonne entrée sur le côté, 2 citernes, etc.
Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph Davigneaud, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété centrale de commerce et résidence,

No 64 rue Chartres, entre Bienville et Conti.

Elégante bâtisse en briques à trois étages, le bas étant occupé par G. Goris, tailleur à la mode, et le haut comme résidence.

SUCCESSION DE WILLIAM SCHWEHM.

No 35,928.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune. MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1893, pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No vingt-neuf, borné par les rues Chartres, Decatur, Conti et Bienville, désigné comme lot C sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt voyer, le 16 janvier 1877 et annexé à un acte fait, le 23 juillet 1877, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, suivant lequel plan le dit lot mesure vingt et un pieds deux pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de cinquante-quatre pieds, entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins, au pied américain.
Les améliorations consistent de l'élégante bâtisse en briques à trois étages avec verandah en fer ouvragé, le rez-de-chaussée occupé par G. Goris, tailleur à la mode, le haut comme résidence ayant trois chambres, chambre à bain, lieux d'aisance et citerne, au second étage, trois chambres au troisième étage et galerie à chaque étage. Le rez-de-chaussée est loué présentement à G. Goris, jusqu'au 21 août 1893 à raison de vingt piastres par mois, avec privilège de renouveler pour une autre année aux mêmes termes et conditions.
Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de vingt pour cent avec l'encanteur pour lier la vente.
L'acte de vente pardevant C. J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

ELEGANTE RESIDENCE dans le Troisième District,

No 228 avenue des Champs Elysées entre Villeré et Robertson.

MME MARIE ALCIDIE SKICHNAYDRE [?] vs. MARIE ALICE AUZOUT ET ALS.

No 38,756—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau, No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 5 mai 1893 et signé le 12 mai 1893 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après:
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé et étant dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Champs Elysées, et les rues Français, Villeré et Robertson le dit lot de terre commençant à une distance de 27 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Villeré et mesurant 41 pieds de face à l'avenue des Champs-Elysées sur une profondeur de 100 pieds entre lignes égales et parallèles.
Les améliorations comprennent l'élégante résidence élevée avec attic ayant corridor au centre, salon, [illegible] chambres à coucher, un cabinet et une grande salle à manger au rez-de-chaussée, [illegible] No 228 avenue des Champs Elysées.
Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit en billets divisés en coupons et portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, avec privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété [illegible].
L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 0/0 de son enchère pour lier la vente.
Acte de vente pardevant John R. Legier, N. P., aux frais de l'acquéreur.
20 mai—20 24 31—7 14 21 juin

RAPPORT DE LA SITUATION

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 4 mai 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$715,276 96
Surtirages, garantis et non garantis		2,811 42
Bons des E.-U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		125,775 00
Dû par des agents de réserve approuvés		60,680 53
Dû par d'autres banques nationales		28,550 18
Dû par des banques d'Etat et banquiers		18,819 30
Maison de banque, ameublement et installations		42,342 18
Autres propriétés et hypothèques		8,879 26
Dépenses courantes et taxes payées		9,610 29
Echanges pour le Clearing-House	$43,427 13	
Billets d'autres banques	6,032 00	
Papier fractionnel courant, (y compris nickels)	2,583 49	
Espèces	20,566 00	
Billets légal tenders	78,650 00	151,258 62
Fonds de rédemption avec le trésorier des Etats Unis, 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$1,217,153 74

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		21,500 00
Profits indivis		22,757 73
Billets de banques nationales en circulation		44,997 50
Dividendes non payés		535 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$764,511 38	
Demande de certificats de dépôts	4,200 00	
Chèques certifiés	2,160 66	
Chèques de caissier en circulation	1,799 34	
Dû aux autres banques nationales	12,416 33	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	49,266 80	827,363 51
Total		$1,217,153 74

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi, JAS. J. TARLETON, caissier de la banque sus-nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est correct au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
Souscrit et juré pardevant moi ce 10me jour de mai 1893.
JAS. FAHEY, Notaire Public.
Correct—Attesté:
LLOYD R. COLEMAN,
SIMON B. MARX,
JNO. T. HARDIE,
Directeurs.
12 mai—1f

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SITE SPLENDIDE

Pour un double corps de logis rémunératif.

Lot spacieux rue Marais.

Succession de Antoine Villars.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune MERCREDI, 19 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1893, l'affaire de la succession de Antoine Villars, Dossier No 39,104, il sera vendu à l'encan, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesurant, en mesure anglaise, 45 pieds de face à la rue Marais sur 8[?] pieds 6 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent trois petites bâtisses, etc., et connues par le No municipal 217 rue Marais.
Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, notaire public. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
18 juin—18 21 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE D'ÉTÉ

Evénement Important.

Propriétés Foncières

Améliorées de Choix.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour les Capitalistes, ceux qui ont des fonds à placer, ceux qui veulent se procurer une résidence agréable

—DANS LE—

Premier et le Second District.

VENTE EN PARTAGE

—DANS L'AFFAIRE DE—

Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 39,027.

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1893, signé le 2 juin 1893, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire de Mme Madeline Story et autres contre Louis Burthe, tuteur, il sera vendu aux enchères publiques, pour opérer un partage:
1° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Natchez, Magazine et Gravier, désigné comme lot No 12 sur un plan de C. F. Zimpel, mesurant 21 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 50 pieds. Ensemble avec les bâtiments, etc., qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques de cinq à quatre étages, situé dans un quartier central, désigné par le No 56 de la rue du Camp, loué à la Times-Democrat Publishing Company, à raison de $1,680 par an occupé par C. D. Stuart, encanteur, et subdivisé en bureaux etc. aux étages supérieurs, situé dans l'endroit le plus recherché de ce quartier populaire, environné de banques, de compagnies d'assurances et de bureaux d'affaires.
2° Ce lot de terre, de dimensions peu ordinaires, avec tous ses édifices qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, mesurant 33 pieds 3 pouces, 4 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages, vaste solidement bâti, avec ornements, servant aussi de résidence, désigné par le No municipal 51, occupé par le populaire "Millinery Emporium" de Mme M Olberding. Les étages supérieurs sont admirablement subdivisés pour résidence, avec de nombreux et de vastes appartements, allée pour voiture, écurie et remises, etc.
L'emplacement est de choix et central à proximité de la rue du Canal, dans le quartier par excellence du deuxième district, et dans l'îlet le plus recherché dudit district. La propriété rapporte $900 par an.
3° Deux certains terrains, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Royale, Chartres et Dumaine, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Royale, sur une profondeur de 145 pieds, 2 pouces 7 lignes de façade rue St-Philippe par 63 pieds 11 pouces et 3 lignes. Les améliorations comprennent l'édifice vaste et attrayant à trois étages en briques, bâti avec une grande verandah en fer sur la façade, désigné par les Nos 228, 226 et 230 rue Royale et 48 rue St Philippe. Le rez-de-chaussée est occupé par Mme Roth, comme un magasin de chaussures, et la confiserie de Mme Ford.
Les étages supérieurs sont parfaitement subdivisés en deux maisons de résidence, ayant des appartements vastes, bien aérés et distribués en salons, chambres à coucher, etc. Situé du côté préféré et sur le passage pour l'aller et retour du Marché Français et à une distance convenable de ce dernier, dans un quartier populeux, très désiré, édifice donnant un revenu de $900 par an.
4° Un certain terrain dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 7, carré d'îlet borné par les rues Conti, Bourbon, Royale et St-Louis, mesurant 28 pieds 10 pouces et 2 lignes de façade rue Conti, 73 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 6; 63 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté, profondeur après laquelle le terrain se rapetisse de 7 pieds 7 pouces et a une profondeur additionnelle de 10 pieds 9 pouces et 4 lignes; et 19 pieds 3 pouces et 1 ligne de largeur à l'arrière.
Les améliorations comprennent la confortable maison de résidence bien située en briques, à trois étages, désignée par le No 73 rue Conti, subdivisée en vastes salons doubles, salle à manger, cuisine etc., au premier étage, et environ 9 chambres à coucher bien aérées, etc., à l'étage supérieur; cour pavée, citerne, water works, etc. Toujours occupée par de bons locataires et donnant un revenu annuel de $480.
5° Un certain terrain dans les mêmes districts et carré d'îlet que celui précédemment décrit, contigu à l'autre et désigné par le No 6; mesurant 27 pieds 7 lignes de façade rue Conti, sur une profondeur, entre lignes parallèles de 73 pieds 9 pouces. Les améliorations comprennent la jolie et agréable maison de résidence, en briques, à trois étages, portant le No 75 de la rue Conti, confortablement subdivisée, ayant environ 10 chambres, cour Schillinger, citerne, hydrant, etc., donnant un loyer de $600 par an.
Les propriétés décrites ci-dessus rue Conti sont bornées au fond par une allée ayant 3 pieds 8 pouces et 4 lignes de large, ouvrant sur la rue Bourbon et en commun aux dits lots et propriétés adjacentes.
6° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Royale, Bourbon et Bienville, mesurant en mesure américaine, 25 pieds 6 pouces de façade à la rue Douane, sur une profondeur de 106 pieds en mesure française.
Les améliorations comprennent la résidence en briques à trois étages confortablement distribuée et sur un point central, connue comme le No 111 rue de la Douane, ayant de nombreux et spacieux appartements, corridor en haut et en bas, chambres à domestique, cour pavée, waterworks, etc. Rue pavée, près des Hôtels Louisiane et Fabacher et salles à manger; à un block de la rue du Canal, ayant toujours des locataires à 1 et rapportant $62 50 par mois.
7° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Melpomène ou Edward, Constance et Terpsichore, composée de trois lots désignés comme lots Nos 1, 2 et 3. Les lots Nos 1 et 2 mesurent ensemble 55 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade sur la rue Melpomène de 120 pieds 9 pouces et 2 lignes. Le lot No 3 est adjacent aux lots ci-dessus dans le fond et mesure 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent la grande, attrayante et confortable résidence en briques à deux étages, désignée par le No municipal 145 rue Annonciation, et de l'encoignure Melpomène, subdivisée en salons doubles spacieux, grande salle à manger, deux à l'anglaise, office, cuisine avec range, lavoir, chambre pour repasser et autres, corridor en haut et en bas, cour pavée. L'étage supérieur est des plus convenablement disposé, subdivisé en 10 grandes chambres à coucher et bien ventilées, chambre à bain, etc. Les terrains devant et sur le côté sont admirablement ornés, disposés en jardin et promenade, clôture en fer devant, etc. Le tout ayant tous les agréments modernes, avec eau, gaz, etc.
Une grande bâtisse à deux étages dans le fond, ayant 3 chambres, chambre pour le charbon et le bois.
Le voisinage est particulièrement attrayant, entouré par des résidences élégantes et modernes, chars urbains devant et à proximité de tous les agréments.
8° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le même îlet ainsi que la propriété décrite ci-dessus, adjacente à la propriété ci-dessus, et mesurant 27 pieds de face à la rue Melpomène, ou la rue Edward, sur la splendide profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, subdivisé en remise et écurie ensemble avec une bâtisse en briques à un étage dans le fond. Un site élégant pour une résidence moderne.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés en coupons pour représenter l'intérêt respectif des parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement, et garantis par l'hypothèque conventionnelle et lien et privilège de vendeur sur les propriétés vendues respectivement, ensemble avec toutes les autres clauses de garantie usuelles, les clauses d'in-aliénation, la clause des 5 0/0 d'honoraires d'avocat et au cas de poursuites judiciaires pour recouvrer le paiement des dits billets en toute partie de cela, le transfert des polices d'assurance aux vendeurs, les acquéreurs assumant les taxes de 1893 au-dessus de leurs enchères et feront un dépôt de 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, notaire public.
3 juin—3 4 7 14 21 28—juillet 3 5

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence de valeur dans le Premier District.

Succession d'Elisabeth Bauer, veuve de Michael Baumgartner.

No 36,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 6 juin 1893 et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Le magasin et la résidence productives coin des rues Poydras et Miro, à savoir: deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, étant les lots Nos 1 et 7, mesurant chacun 30 pieds de face et de largeur sur chacune des dites rues Poydras et Lafayette sur 85 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la rue Miro sur 82 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du lot No 2, le lot No 7, 82 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin et résidence en bois à un étage, occupé par une grocerie, ayant un grand magasin avec hangar de face, 5 chambres dans le corps de la maison et 4 chambres dans une bâtisse attenante sur l'encoignure des rues Miro et Lafayette.
2° Deux certains lots de terre dans l'îlet borné par les rues Poydras, Miro, Tonti et Lafayette, désignés comme lots Nos 8 et 9. Le lot No 8 forme l'encoignure des rues Poydras et Tonti et mesure 92 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras, sur 22 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti, sur une largeur dans le fond de 30 pieds 4 pouces et 5 lignes, avec une autre profondeur de 90 pieds et 4 pouces, et le lot No 9 mesure 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 4 pouces sur la ligne de côté et une façade de 23 pieds 8 pouces et 7 lignes sur la rue Tonti et une profondeur sur la rue Lafayette sur une ligne irrégulière de 88 pieds 2 pouces et 1 ligne. Ensemble avec une bâtisse inondée qui s'y trouve.
3° Trois certains terrains dans le Premier district de cette ville, désignés par les Nos 6, 7 et 8, dans le carré d'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette—les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir. Le terrain No 6 mesure 32 pieds 7 pouces et 3 lignes de façade rue Lafayette; 34 pieds, 1 pouce de façade rue Poydras; 102 pieds, 11 pouces et 1 ligne de profondeur, le plus rapproché de la ligne du terrain No 5; et 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7. Le terrain No 7 mesure 32 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Lafayette, 23 pieds 1 pouce de façade rue Poydras; 99 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 6; et 95 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 8. Le terrain No 8 mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de façade rue Lafayette; 33 pieds 6 lignes de façade rue Poydras; 95 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la limite du terrain No 7; et 91 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur et de façade rue Miro. Lesdits terrains s'étendent de Poydras à Lafayette. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le cottage double en bois Nos 514 et 514 1/2 rue Poydras, ayant 6 chambres, citernes, auvents, cour, etc. Et aussi, la maison de résidence en bois à deux étages coin des rues Miro et Lafayette, arrangée pour pension et ayant 9 chambres, citernes, cour de derrière, allée de côté, etc. Le coin des rues Poydras et Miro, consiste en un terrain vague et est un excellent site pour commerce. Les propriétés ci-après décrites sont dans le voisinage immédiat du moulin à scie Pelican, du Nouveau Bassin, de chemins de fer et sont à proximité des chars de la rue de la Commune.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses ordinaires de garantie, tels que honoraires d'avocat, en cas de saisie, et d'assurance.
L'acquéreur (ou les acquéreurs) assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente pardevant L. Fourchy, notaire public, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.
10 juin—10 14 21 28—juillet 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

—DU—

PREMIER DISTRICT.

Coin des rues St-James et Religieuses.

Succession de Mme Kate Flynn.

No 15,163.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—Le MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 9 mai 1893, et rendu dans la succession désignée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, encoignure des rues St-James et Religieuses, comprenant trois cottages, etc., et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ou compris par les rues Tchoupitoulas, Religieuses, St-James et Celeste d'après un plan fait par H. Moellhausen, architecte, en date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. B. Marks, ancien notaire public de cette ville, en date du 10 septembre 1845. Le dit lot forme l'encoignure des rues St-James et Religieuses, et mesure 63 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la dite rue Religieuses, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, et façade à la rue St-James.
Termes et conditions.—La moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en paiements égaux, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date, garantis par des billets à ordre par l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, garantis par hypothèque et privilège du vendeur. Le dit acte de vente contenant la clause non aliénation pour frais d'avocat, à raison de 5 pour cent, au cas de procédures légales contre aucun des dits billets, pour assurances sur aucun des dits billets, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant M. Gernon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Plaisante Résidence-Cottage

—ET—

Quatre Lots de Terre de Choix.

Coin Pauline et Dauphine.

Succession de Anton Leiding.

No 39,086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 mai 1893, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Quatre lots de terre dans l'îlet No 244 borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Pauline et Indépendance, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No 12, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, en date du 8 mars 1859; lesquels lots se joignent et mesurent chacun 30 pieds 10 pouces 7 lignes de face à la rue Dauphine par 127 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur; le lot No 4 forme le coin des rues Dauphine et Pauline; sur le lot No 2 se trouve une résidence cottage contenant 4 chambres, citerne, hangar, puits, etc. Dans un voisinage bien peuplé, d'accès facile aux chars, etc.
Conditions.—La moitié ou plus comptant, et la balance à un an en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque avec 5 0/0 d'honoraires d'avocats, le pacte de non aliénation et vente sans estimation, le transfert de la police d'assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie. La succession devant payer toutes les taxes y compris celles de cette année 1893. 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 juin—4 7 14 21 28—juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR PARTAGE.

Agréable résidence cottage,

No 131 rue Palmyre.

Entre les rues Miro et Tonti.

FRANZ H. KLEVORN ET ALS vs. MME MARY KLEVORN ET ALS.

No 38,799—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 21 juin 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 3 mai 1893 et signé le 9 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus intitulée—
La jolie résidence-cottage simple en bois, No 131 rue Palmyre, retirée de la rue, avec jardin devant et sur le côté, et contenant 4 chambres, citerne, etc., décrite comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Palmyre, Banks, Miro et Tonti, désigné par le No 6 et mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Palmyre sur 165 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur. A proximité des deux lignes de chars à voies doubles des avenues Canal et Tulane et dans un voisinage tranquille.
Conditions—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y a, à un et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1893 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,111—Division D—Thomas Mangan vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Mangan soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J. Woulfe, notaire public, à son Bureau No 135 rue Gravier en cette ville, le JEUDI, 29me jour de juin 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que A. J. Cahill, Esq., avocat, soit choisi pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1893.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3f au 25 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux Jolis Cottages Doubles en Bois,

Rémunératifs.

114, 114-1/2, 116 et 116-1/2

RUE PLEASANT,

Entre les rues Magazine et Constance.

Succession de Thomas A. Stephens.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 31,871.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Division C, en date du 23 mai 1893, et d'un ordre supplémentaire daté le 25 mai 1893, dans la succession, mentionnée ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:
1° **Le joli cottage double en bois** Nos 114 et 114 1/2 rue Pleasant, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pleasant, Toledano, Magazine et Constance, retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur une esquisse par R. G. De L'Isle, voyer, datée le 15 mai 1893, et mesure 27 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Constance, 81 pieds sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 3 pieds sur une ligne courant vers la rue Magazine, puis une seconde profondeur de 39 pieds à la ligne du fond qui a 29 pieds de largeur.
2° **Le charmant cottage double en bois** Nos 116 et 116 1/2 rue Pleasant adjacent et dans le même district et îlet que la propriété décrite ci-dessus, retiré du trottoir et ayant galeries, quatre chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur l'esquisse ci-dessus, et mesure 28 pieds de face sur la rue Pleasant sur 143 pieds 11 pouces de profondeur courant à travers et ayant une façade sur la rue Toledano de 28 pieds. Les deux lots de terre décrits ci-dessus ont l'usage d'une allée en commun ouvrant sur la rue Pleasant, 3 pieds de large et 81 pieds de profondeur.
Ces cottages sont bien loués à des locataires qui paient promptement, sont près du marché de la rue Neuvième, des lignes de chemins de fer, des églises et des écoles et sont des placements sûrs et rémunératifs.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893 en dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant G. C. Préot, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
27 mai—27—juin 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Emma Mary Glady, femme décédée de M. Glaser.

No 33,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 28 juin 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division D, daté le 25 mai 1893 et d'un ordre supplémentaire daté le 26 mai 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Polymnie et Felicité; mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Carondelet sur 119 pieds de profondeur et face à la rue Polymnie et autres lignes parallèles. Le dit lot forme le coin sud-est des rues Carondelet et Polymnie, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 436 et 436 1/2 rue Carondelet.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations seront tenues assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893, en dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Fred Zengel notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—3 10 17 24 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 LOTS DE VALEUR.

Succession de Kristian R. Johnson.

No 635—Dixième Cour de District Judiciaire, Paroisse Rapides.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juillet 1893, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon Cour ci-dessus, daté le 30 mars 1893 dans la succession mentionnée ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir
1° **Treize lots de terre** dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Antonia, St Anthony, Galvez et Miro, désignés par les Nos 14 à 26 inclusivement. Les lots 14 à 24 inclusivement ensemble mesurent 320 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Antonia sur 106 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur. Les lots 25 et 26 chacun 30 pieds de face à la rue Galvez sur 153 pieds de profondeur.
2° **Un lot de terre** dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Anthony, Antonia, Agriculture et Industrie.
Conditions—Comptant, et les acquéreurs paieront les taxes de 1893; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant S. Flower, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter Birba.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—No 38,789.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 12 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour susdite, Division D, en date du 5 juin 1893 dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite:
1° Une action du stock du Club Gymnastique des Jeunes Gens, d'après le certificat 1212.
2° Un certain lot de terre situé dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Delord et Calliope, mesurant 34 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur 54 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 251 et 251 1/2 rue Carondelet.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1893, en sus du prix d'adjudication; il paiera 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.
Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10 17 24—juil 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Deux jolis lots pour bâtir.

Conrad G. Reubenkoenig et al. vs. les mineurs Lizette Winckler et als.

No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI, 5 juillet 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892 dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, daté le 2 décembre 1892 homologuant les délibérations d'un conseil de famille devant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, tenu le 29 novembre 1892 et dans la succession d'Elise Martha Reubenkoenig femme décédée de John Henry Winckler, No 36,821, de la Cour ci-dessus, la propriété décrite ci-après:
Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, mesurant comme suit: le lot No 9, 30 pieds de face à la rue St-Claude et le lot No 11, 28 pieds 8 pouces de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds chacun; le lot No 11 formant l'encoignure des rues St-Claude et Piété. Sur une avenue large, près des lignes de chars urbains.
Conditions—Comptant et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 au-dessus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3 10 17 24—juillet 1 5

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, jeudi soir, 31 décembre 1892.

Comptant	$948,482 09
Change	221,657 33
Prêts sur demande et escomptes	1,461,202 44
Actions	56,172 50
Propriétés foncières	40,042 00
Taxes	10,000 00
Total	$2,737,527 86
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	279,054 68
Dépôts individuels	2,156,395 18
Dividendes non payés	2,078 00
Total	$2,737,527 86

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DOBROCOURT [?], Notaire.
1 janv—